

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 48

Artikel: Il faut chasser les loups...
Autor: Desbioles, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222213>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Quand elle eut achevé son ultime chapitre,
Bas-Bleu s'en fut chez l'éditeur
Afin qu'il acceptât son titre...
Mais c'était un titre au porteur.*

Quant aux comédiennes, elles ne sont guère épargnées :

*Quand elle danse avec le pas lourd des chameaux,
On pense que parler fera mieux son affaire...
A peine a-t-elle dit deux mots,
C'est la danseuse qu'on préfère.*

Voici deux épigrammes sur l'argent :

*L'argent est rond ; c'est pour rouler.
Il est plat ; c'est pour empiler...
Mais, contribuable docile,
C'est toi qu'on roule et qu'on empile.*

Aux craintes du contribuable, s'ajoute le souci du possédant :

*J'ai conçu pour l'argent une haine secrète.
Il est de mon repos l'ennemi torturant ;
Car un souci me ronge, égal, mais différent
Quand j'en emprunte ou quand je prête.*

Outre ces épigrammes tirées du livre de M. G. Sauvaget intitulé : « Les Quatrains du Quatrain », on les trouve, pèle-mêle, dans les anthologies. En voici quelques-unes que recueillit Mme Amélie Ernst, lectrice en Sorbonne, dans son volume : « Mes lectures en vers » :

Moralité.

*Ne parler jamais qu'à propos
Est un rare et grand avantage.
Le silence est l'esprit des sots,
Et l'une des vertus du sage.*

Ch. de Bonnard.

Quatrain composé pour Mlle de la Vallière par la Princesse de Chimay :

*La nature prudente et sage
Force le temps à respecter
Les charmes de ce beau visage
Qu'elle n'aurait pu répéter.*

D'Emile Deschamps :

*J'aime mieux et ce n'est un faux fuyant subtil
Qu'on dise de moi d'une voix amie :
Pourquoi n'est-il pas de l'Académie ?
Que si l'on disait : Comment en est-il ?*

A Jeanne d'Arc (Mlle de Gounay) :

*— Comment concilier, vierge du ciel chérie,
La douceur de tes yeux et ce glaive irrité ?
— La douceur de mes yeux caresse ma patrie
Et ce glaive en fureur défend la liberté.*

Le titre de Héros.

*Le titre de Héros n'appartient qu'à ces hommes
Qui comme en l'âge d'or font cent biens ici-bas.
Peu de grands sont nés tels en cet âge où nous
sommes ;
L'univers leur sait gré du mal qu'ils ne font pas.*

La Fontaine.

La Gloire.

*Dans ce cimetière de gloire
Vous voulez ma cendre... à quoi bon ?
Pendant que j'inscris ma mémoire
Le temps pulvérise mon nom.*

Lamartine.

Ajouté au bas par Béranger :

*Si le temps peut montrer jusqu'où va son empire
Pulvérise en effet le beau nom que voilà,
Q'il daigne sur mon nom qu'après lui j'ose
Jeter un peu de cette cendre-là.*

Quatrain sur la comète qui parut en même temps que les « Burgraves » de Victor Hugo (Laurent-Jan) :

*Hugo lorgnant les voûtes bleues
Se demande avec embarras
Pourquoi les astres ont des queues
Quand les Burgraves n'en ont pas ?*

Le commencement et la fin (Eugène Manuel) :

*Enfant, à votre première heure,
On vous sourit et vous pleurez.
Puissiez-vous, quand vous partirez,
Sourire, alors que l'on vous pleure !*

Epitaphe.

*Ci-git un pauvre photographe
Qui vécut souffrant et perclus :
Il avait fait son épitaphe :
« Ne bougeons plus ! »*

Sur Maynard (Scarron) :

*Maynard qui fit des vers si bons
Eut un laurier pour récompense.
O siècle maudit... Quand j'y pense
On en fait autant aux jambons.*

A Grétry. (Voltaire) :

*La cour a sifflé tes talents
Paris applaudit tes merveilles,
Grétry, les oreilles des grands
Sont souvent de grandes oreilles.*

Quatrain fait à l'âge de dix ans par Voltaire contre les sonneurs de cloches :

*Persécuteurs du genre humain
Qui sonnez sans miséricorde
Que n'avez-vous au cou la corde
Que vous tenez dans votre main.*

Et pour terminer, citons encore ce sizain d'un inconnu qui peut fort bien se présenter sous le titre : « *In cauda venenum* » :

*Qu'une femme parle sans langue
Et fasse même une barangue,
Je le crois bien ;
Qu'ayant une langue au contraire
Une femme puisse se taire
Je n'en crois rien.*

Pour copie conforme :

J. des S.

Un procédé brutal. — En correctionnelle :

— Pourquoi avez-vous jeté un chenet à la tête de votre femme ?

— Pour lui faire goûter les douceurs du foyer, mon président.

Pas dans le bail. — Le juge. — Vous êtes accusé d'avoir donné un coup de poing à votre propriétaire. Vous avez outrepassé vos droits !

Le prévenu. — Je ne pense pas, car je ne vois pas, dans mon bail, que ça soit défendu.

LA GIRAFE

 A girafe est une chèvre qui se monte le cou et qui marche sur un grand pied ; en un mot, c'est une chèvre qui fait la bégueule ! On rencontre la girafe en Afrique ; elle ne se plait pas dans notre pays démocratique, ce n'est pas son genre. La girafe a des idées de hauteur ; elle ne broute que les palmes des palmiers et dédaigne l'herbe, que nos humbles et sympathiques chèvres savourent avec tant de plaisir ; elle est du reste trop paresseuse pour se baisser ; et, elle croirait déchoir en s'abaissant pour brouter à terre. On trouve cependant quelques girafes au Jardin d'acclimatation, à Paris, où elles trouvent en abondance des palmes académiques, qui conviennent admirablement à son caractère orgueilleux et hautain ! La girafe n'est pas un animal domestique ; on a renoncé à la domestiquer, parce qu'il faudrait faire des écuries trop hautes et trop coûteuses pour la loger ; en outre, il faudrait prendre une échelle pour la traire et pour lui mettre une clochette pour aller en champ. La girafe porte la mode, elle s'habille d'une fourrure de léopard. Le mâle de la girafe a deux espèces de cornes sur le front ; en cela, il ressemble à beaucoup de monteurs de cou de diverses espèces ! La girafe doit avoir plus de plaisir, lorsqu'elle boit, que n'importe quel autre animal, parce qu'elle a un grand cou. Elle doit être heureuse ; car elle est bien au-dessus de toutes les bassesses de ce monde. Heureusement qu'elle vit en Afrique ; car, chez nous, la profusion de lignes électriques à haute tension serait, pour elle, un sérieux obstacle et un perpétuel danger. La girafe ne rue pas, comme les animaux domestiques ; son derrière étant déjà suffisamment haut, elle n'a pas besoin de le lever ! Il paraît que, dans certaines grandes villes, on a songé à dresser des girafes pour permettre aux agents de la circulation de s'en servir de monture et d'être ainsi plus à la hauteur de leur tâche ; mais la forte déclivité du dos de cet animal (la girafe, pas l'agent) n'a pas permis de réaliser cette innovation. Si la girafe

était susceptible de servir de monture, il y a bien des amateurs d'équitation, civils et militaires, qui l'enfourcheraient pour être plus en vue ! On prétend que la girafe a mauvais caractère et qu'elle n'est pas sociable ; rien là d'étonnant, on ne la voit pas bien goûter la compagnie d'un chien basset ou d'un hérisson ! Je me suis toujours demandé comment Noé avait fait pour mettre un couple de girafes dans son arche pour les sauver du déluge !

Pierre Ozaire.

IL FAUT CHASSER LES LOUPS...

 EUX qui utilisent quelques-uns de leurs loisirs pour jeter un regard inquisiteur dans ces vieux papiers de tout genre et de toute époque auxquels on donne le nom distingué « d'archives communales » auront rencontré parfois la mention d'un don fait par telle caisse communale à « des porteurs de peaux de loups de Combremont ».

Voici l'explication de cette inscription qui rappelle une époque disparue.

La partie élevée du territoire de Combremont le Petit est recouverte par la Grande forêt de Montfrioud qui paraît avoir été un des derniers refuge des loups dans notre plateau Vaudois ; il y en avait encore au XVIII^e siècle.

Or les gens courageux de Combremont le Petit leur faisaient une chasse... à mort ! Au moyen de filets, ils s'emparaient des carnassiers et les assommaient. Leur attirail de guerre était serré à l'entrée de la Forêt, dans une remise appelée la « tsapa aâ laô » (le nom « Vers la Châpaz » en est resté aux Champs voisins.)

La pratique de cette chasse était coûteuse, fatigante et dangereuse. Ceux qui la faisaient méritaient un encouragement : aussi, LL. EE. leur octroyèrent, par un décret de 1694, une somme de 60 florins pour chaque loup pris ou tué. Cette somme était payée par le baillage de Moudon, ce qui était juste, parce que toute la contrée bénéficiait de la disparition de ces hôtes peu réconfortants. Mais à part cette prime, lorsqu'ils avaient fait une bonne prise, les chasseurs allaient trouver le Châtelain qui leur donnait une déclaration ainsi libellée (c'est celle du 2 juillet 1736.)

« Savoir fais à tous, Que les honnorable Chasseurs du dit Combremont, Entretenans à leur propres frais une grande chasse spécifiquement destinée à attraper des Loups. Et que par une suite de leur courageuse vigilance... Ils ont derechef suivant leur constante et louable pratique, fait une Battue dans leurs Bois le 19 juillet 1736 avec tant de bonheur et de succès, q de la Troupe de ces effroyables bêtes qui cruellement désolé les Troupeaux... ils en ont nouveau attrapé et assommé dans leurs fls une grande et furieuse Louve. Et cela sans parler des deux grands Loups qu'ils avaient p. reillement attrapés auparavant, l'un le 30 fvrier et l'autre le 8 juin de cette même année. »

« Et si l'on ajoute que cette dernière prise était une Louve, qui de la nature est beaucoup plus vorace que le Loup et qui par la propriété de son sexe est un Instrument fécond en la propagation de son espèce, l'on trouvera sans dout d'autant plus visible l'avantage que tout le p retire de l'activité et des dépenses des dits honnables chasseurs... Tous les honnêtes gens à leurs Quéteurs commis s'adresseront, proportionneront leur reconnaissance et leurs libéralitez, au zèle et aux fatigantes courses des dits hon. Chasseurs, a ces causes ils sont ici bien recommandés. »

Et les quêteurs commis (pour cette fois François et Jean Roud) munis de la déclaration du Châtelain et l'épaule chargée de la peau de la Louve, s'en allaient de lieu en lieu, jusqu'à Morat et revenaient jusqu'à Chardonnes et Cherves pour rentrer dans leur village, la bourse garnie et sans doute le cœur en fête après avoir ainsi parcouru ce bon pays de Vaud.

Il serait intéressant de connaître la somme ainsi récoltée : elle devait être assez rondelette. Mais on peut supposer aussi combien de bonnes soirées ont été vécues dans les auberges des vil-

lages traversés, où après le récit palpitant des chasseurs, les verres furent vidés à la santé des gens de Combremont, du loup tué et... de ceux que le filet et l'assommoir attendaient.

Rassurez-vous, lecteurs, vous pouvez aller en toute sécurité vous promener dans la belle forêt de Montfrioud ; vous y entendrez de merveilleux concerts d'oiseaux que n'accompagne aucun hurlement sinistre : vous n'y verrez pas de fauves aux yeux ardents... peut-être y rencontrerez-vous seulement quelque loup ravissant qui, — dédaigneux du troupeau, — s'est emparé de la bergère et l'enfraine dans la grande solitude ombragée et mystérieuse. Elle se laisse faire et son regard d'azur ou de noisette implore, mais ce n'est pas de crainte : ne chassez pas le loup !

Jacques Desbiolles.

VOUS L'AVEZ MERITÉE

LE syndic des Grangettes est un homme d'esprit.

On cite de lui de très jolis mots qui ont fait fortune.

— Comme je voudrais, disait-il un jour, connaître un pays où l'on ne meure jamais ; c'est là que j'irais finir mes jours.

On lui prête aussi cette piquante expression consignée en caractère gras sur l'annonce du dernier concours régional :

« Le concours des taureaux sera ouvert dès que le syndic y aura fait son apparition. »

Il est l'auteur d'une fameuse « circulaire sur la circulation des chiens enragés » dont l'article premier est à lui seul un poème : « toutes les fois qu'un habitant et des chiens non muselés se rencontreront, il faudra les tuer ! »

Malgré tout, le syndic, homme de bon sens, était resté sympathique et populaire. Ses électeurs lui renouvelaient périodiquement leur confiance. Lors de l'inauguration du battoir, qui devait servir en même temps de salle de spectacle, ses administrés reconnaissants organisèrent en son honneur une magnifique manifestation. celle-ci fut malheureusement ternie par un incident burlesque dont le hasard endossa la responsabilité. Le cortège municipal, syndic en tête, devait traverser la grand'rue du village aux accents de la fanfare ; on avait pavé sur le parcours et un arc de triomphe avait été élevé sur la route ; une belle couronne de laurier, suspendue à une corde, portait, à l'intention de l'honorable magistrat, cette inscription en lettres d'or :

« Vous l'avez méritée ! »

Or, quelques instants avant le passage de la « parade », un malencontreux coup de vent enleva la couronne, ne laissant subsister que la corde et la dédicace.

Les adversaires du syndic en ont bien ri.

A. Mex.



2 LES BRUITS QUI COURENT

Au logis, dans sa grande maison du bourg, David Vaudroz était maître incontesté, mais non point tyrannique, et tante Jeanne, servante depuis sa petite enfance dans la famille de David, administrait le ménage en toute liberté.

— Chacun son affaire, disait le syndic. Jeanne à la cuisine et à la dépense, moi à l'écurie et aux vignes ; département de l'intérieur et département des travaux publics. Quant aux finances, ma fi ! il faut bien que nous disions tous les deux notre petit mot... mais il n'y a jamais de crise.

Et ça marchait admirablement. D'ailleurs la vieille Jeanne considérait son syndic comme un être absolument unique, apte à toutes choses, prudent et probe plus que pas un.

— Ces municipaux, disait-elle parfois avec un air de superbe dédain, ces municipaux ? mais ils devraient être à genoux devant lui. Sauvaien-t-ils seulement se retourner sans David ? Ah ! ah ! on le sait assez à Lausanne. Ces mes-

sieurs du Château en ont grande idée, allez seulement ! oui, oui, ils savent ce qui en est.

Cette admiration ne l'empêchait point de bougonner contre la trop grande générosité de son maître et de vouer à toutes les gênes nombre de pique-assiettes et d'emprunteurs dont David Vaudroz ne savait se débarrasser qu'en mettant la main à la poche.

— Vous verrez, s'ils ne le jetteront pas sur la paille ! Heureusement que je suis là.

Sa présence ne modifiait en rien les largesses du syndic, mais tante Jeanne s'imaginait que ces largesses eussent été bien plus considérables si elle n'avait « veillé au grain », et cette illusion de bon serviteur apaisait ses inquiétudes. D'ailleurs, elle ne se permettait jamais une observation trop familière ; à peine un mot, de temps à autre, une allusion aux « gens qui savent prendre où il y a », aux « flatteurs qui tendent la main ». Pas davantage. David Vaudroz comprenait l'allusion, il la savait suggérée par une affection rare et ne s'en fâchait aucunement. Parfois, aussi, il riait, disant :

— Allons ! allons ! Ne sé fo pas mo l'eideouri dévan ke l'ein sai tein¹.

La vieille servante levait, alors, les bras au ciel et se sauait à sa cuisine en poussant des soupirs et en maugréant contre les hommes qui n'ont rien d'escient. Mais il n'eût pas fait bon lui aller dire que M. le syndic en manquait. Petite, sèche, de dix ans plus âgée que son maître, mais ne le paraissant guère, elle trottaient menu, du matin au soir. Levée avant les domestiques, couchée la dernière, jamais lasse, jamais malade, Jeanne avait coutume de dire : « Quand je m'aliterai, ce sera pour mourir » et elle ajoutait gravement : « A la volonté de Dieu ». Elle ne craignait pas la mort. Cependant un souci la poignait en y pensant : « Quand je ne serai plus là, comment ça marchera-t-il chez nous ? »

Pendant nombre d'années, elle avait espéré que le syndic se marierait. Mais l'âge mûr et la vieillesse étaient venus sans que, plus tard, elle partie, il se laissât gruger par Pierre, Paul, Jacques et Jean. Aussi s'efforçait-elle à former des domestiques et à les rendre dignes de lui succéder en toutes choses ; mais baste ! On n'impose pas les affections et les dévouements. Sans y renoncer, toutefois, elle ne comptait plus guère sur un résultat appréciable. Toujours gaie, la vieille Jeanne chantonnait en nourrissant ses poules et en pétrissant son pain. Mais lors des grandes opérations ménagères, aux jours de lessive, de boucherie, de vendange, etc. elle ne plaisantait plus et il ne fallait pas encombrer son chemin. C'est pourquoi, ce matin-là, après avoir taquiné la tripière, David Vaudroz, laissant les deux femmes régner à la cuisine, s'était retiré dans son cabinet où l'attendait quelque besogne d'administration communale.

Cabinet est un mot pompeux. Monsieur le syndic en parlant de sa chambre de travail ne l'eût pas employé. Il appelait cette petite pièce, tapissée d'un papier gris-bleu : « Mon bureau ». D'ailleurs, rien de luxueux ni d'artistique ne la différenciait d'une chambre ordinaire : des rideaux blancs à l'unique fenêtre, un secrétaire empire, un fauteuil Louis XIII à oreillettes qui, sans doute, avait senti le poids de plusieurs générations de Vaudroz, deux ou trois chaises de paille à haut dossier et à croisillon, un modeste sopha recouvert en damas vert, une table sur laquelle des papiers d'affaires s'alignaient, soigneusement classés ; c'était tout l'ameublement. Pas de bibelots, pas de tableaux rares. David Vaudroz ignorait ces choses. Seulement, comme souvenirs plus que comme ornements, deux chromos étaient accrochés au mur. Le général Dufour et son état-major faisait pendant au général Herzog entouré de ses officiers. En 1870, David Vaudroz, sergent de carabiniers, avait été à la frontière. L'image de Hans Herzog et de ses colonels symbolisait cette époque belliqueuse.

Vis-à-vis, sur l'autre paroi, une carte du canton de Vaud et un grand daguerréotype un peu effacé : le père de David, superbe artilleur, coiffé

du haut shako et sanglé dans sa petite veste à pans, semblait veiller sur la maman, toute jolie et toute fluette, avec sa coiffe de dentelles et son fichu de soie fleurie.

Souvent au cours des heures vécues dans ce paisible bureau, le syndic quittait son fauteuil pour regarder cette image indécise comme un rêve et qui, mieux, peut-être, qu'une photographie très nette, évoquait le souvenir de la mère défunte. Il l'avait tant aimée, cette petite maman, aimée d'une affection un peu compatissante pour la femme frêle et maladive qui s'étonnait d'avoir mis au monde un si fort garçon et s'écriait, parfois, presque effrayée : « Que tu es grand, mon David ! que tu es grand ! »

Il y avait aussi quelques livres sur une étagère : des recueils de lois, des annuaires, des traités d'administration forestière et des manuels de culture, des numéros du *Conteur Vaudois*, mais peu de littérature, si ce n'est une collection complète d'Urbain Olivier. Ah ! lorsque son comédien Henri Gaillard, professeur au collège, venait fumer un bout de « Grandson » chez le syndic, il ne manquait pas à railler la préférence du magistrat pour le romancier de Givrin. David Vaudroz ne s'en offensait pas.

(A suivre.)

F. Amiguet.

Cuisine nourrissante. Il faut qu'une ménagère dispose d'aliments nourrissants pour eux-mêmes, et aussi des moyens de rendre sa cuisine savoureuse, car les mets fades sont difficilement digestibles. Au moyen des Potages Maggi, elle fera des soupes riches en éléments nutritifs et éminemment digestibles ; au moyen des Farineux Maggi, une foule de plats légers et substantiels ; avec le Bouillon Maggi en Cubes, un bouillon exquis et réconfortant ; à l'aide de l'Arome Maggi, elle donnera la saveur indispensable aux mets. C'est ainsi qu'en permettant de faire une cuisine nourrissante, les Produits Maggi rendent service.

Pour la rédaction :
J. Bron, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

Rentes viagères différées

Tous renseignements gratuits sur

L'ASSURANCE - VIEILLESSE

sont fournis par la

Caisse Cantonale Vaudoise des RETRAITES POPULAIRES

Bâtiment du Crédit Foncier Vaudois
Téléphone 28.426 LAUSANNE

TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS



Choix immense
Achat d'anciens suisses 1850-54
Envoy prix-courants gratuits

Ed. ESTOPPEY
Grand-Chêne, 1 Lausanne

VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque,
un Cinzano c'est bien plus sûr.
P. POUILLOT, agent général, LAUSANNE

Demandez un

Centherbes Crespi

l'apéritif par excellence.

¹ Il ne faut pas se désoler avant qu'il en soit temps.